

**Service Public d'Assainissement Non
Collectif
Communauté de Communes Champagnole
Nozeroy Jura**

3 rue de Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE
Tel : 03 84 52 12 87
spanc@cc-cnj.fr

Guide d'installation des systèmes d'assainissement autonome

Remis à l'usager conformément à l'article 16 de l'Arrêté prescriptions technique
du 07 Septembre 2009



Vous avez l'intention de construire / réhabiliter votre assainissement individuel

La démarche à réaliser est la suivante ; Tout document est disponible sur <https://www.champagnolenozerojura.fr/environnement/assainissement/assainissement-non-collectif/>

Projet de conception :

- 1) Contacter un bureau d'étude pour réaliser l'étude préalable de conception afin de définir les points suivants :
- 2) Définir le dimensionnement de l'installation en fonction des pièces principales de la maison,
- 3) Définir la nature du terrain,
- 4) Définir votre type d'installation (filtre à sable, filière compact ou Microstation, sachant qu'il est préférable de privilégier les filières de filtrations, (les Microstations demandent un entretien plus complexe, plus fréquent et une consommation d'électricité).

Mise en place de votre projet :

- 1) Contacter des terrassiers afin de demander différents devis (vérifier l'assurance du terrassier pour l'installation des filières agréées et traditionnelle).
- 2) Choisir votre installation.
- 3) Remplir et signer la fiche de déclaration de projet. La renvoyer complète à la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura avec l'étude de conception (contact@champagnolenozerojura.fr).
- 4) En cas de rejet des eaux traitées en sortie de l'installation dans le réseau pluvial ou hydrographique, il est indispensable de demander une autorisation de rejet (voir annexe 1) au propriétaire du réseau ou du cours d'eau (mairie, DDT,...) et la joindre à votre déclaration.

Réponse du SPANC (Service Public D'Assainissement Non Collectif):

- 1) En cas de conformité du projet, une attestation vous sera délivrée (cette attestation est à joindre à votre dossier d'urbanisme en cas de PC).
- 2) En cas de non-conformité, un courrier vous sera envoyé vous indiquant les modifications à effectuer.

Travaux de réalisation (une fois la conformité du projet validé) :

- 1) Le terrassier réalise vos travaux.
- 2) Il convient d'informer le SPANC de la date de démarrage des travaux et prendre un RDV pour les vérifications de conformité des travaux de réalisation, par le formulaire (voir dans le guide d'installation).
- 3) Une date de RDV sera donnée par le SPANC sous 8 jours. Le filtre à sable et les tranchées ne doivent pas être remblayés avant le passage du SPANC.
- 4) Le PV de réception de chantier doit être signé entre le terrassier et le propriétaire. Cela valide la garantie décennale de votre installation.

Vérification de conformité de l'installation :

- 1) Le SPANC vérifie la conformité des travaux réalisés et donne l'autorisation de remblayer ou indique les modifications à mettre en place pour que l'installation soit conforme.
- 2) Le SPANC vous délivre un certificat de conformité des travaux.

Entretien de l'Installation :

- 1) Le propriétaire et l'utilisateur sont responsables de l'installation. Cette dernière doit être tenue en bon état de fonctionnement.
- 2) La vidange régulière (~4 à 8 ans) de la fosse est obligatoire et est impérative quand le niveau des boues atteint 50 % de la hauteur dans la fosse toutes eaux. Cette vidange évite le départ de boues vers le média filtrants, donc son colmatage et son usure prématurée.
- 3) La vidange des Microstations est à réaliser à un remplissage de 30 % des boues, suivant les prescriptions du constructeur.
- 4) La réalisation de la vidange doit être effectuée par une entreprise agréée et le bordereau de dépotage des boues transmis au SPANC.
- 5) Le SPANC effectue le contrôle de bon fonctionnement régulier sur l'installation.
- 6) L'entretien des filières agréées est précisé dans le cahier d'entretien. Cela consiste en plus de la vidange, en l'entretien du surpresseur et du diffuseur d'air ou du média filtrant. Le manque d'entretien quotidien des pièces mécaniques et électriques peut compromettre gravement le fonctionnement de l'installation et engendrer des réparations coûteuses. Cet entretien est réalisé par le constructeur ou une entreprise spécialisée dans ce domaine.

LISTE DES BUREAUX D'ETUDES SUSCEPTIBLES

DE REALISER DES PRESTATIONS EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	FAX	E-mail
PB ASSAINISSEMENT	<i>Les Lauriers 39270 CRESSJA</i>	06 30 79 41 91	/	info@pb-assainissement.fr
Cabinet ANDRÉ	<i>12 rue Jean Mermoz 25301 PONTARLIER CEDEX (M. Julien BOUVERET)</i>	03 81 39 29 25	03 81 46 46 57	ibouveret@cabinet-andre.fr
BEREST (Bureaux d'Etudes Réunis de l'EST)	<i>71 rue du Prunier – BP 377 68007 COLMAR</i>	03 89 20 30 10	03 89 23 65 08	-
GINGER ENVIRONNEMENT	<i>4 rue du Docteur Maurice Quignard 21000 DIJON (M. Mickaël BOISSEAU)</i>	03 80 78 76 66 06 21 31 32 93	03 80 78 76 65	m.boisseau@gingerenv.com
VERDI Ingénierie	<i>13 avenue Aristide Briand 39100 DOLE (Mme Sandrine BOYER)</i>	03 84 79 02 57 06 32 64 31 82	03 84 82 31 61	sboyer@verdi-ingenierie.fr
IRH	<i>Antenne de Franche-Comté 13A, rue Pierre Vernier 39100 Dole (M. Philippe DELLENBACH)</i>	03 84 69 01 83 06 74 41 53 30	03 84 82 75 68	philippe.dellenbach@irh.fr
NALDEO (PÖYRY Environnement SA)	<i>Agence de Besançon 4 chemin de l'Ermitage 25000 BESANCON</i>	03 81 52 38 38	03 81 41 09 96	agence.besancon@naldeo.com jean.pierre-genvais@poyry.com michel.lenglet@poyry.com
GEOPROTECH Ingénierie	<i>Agence de Franche-Comté ZA les charrières 70 190 RIOZ</i>	03 84 91 53 62		Renaud LADAME (GEOPROTECH) <renaud.ladame@geoprotech.fr>
Réalités Environnement	<i>26 A rte Lyon 25720 Beure Ou 01604 Trevoix</i>	03 81 87 03 48 04 78 28 46 02	04 74 00 36 97	fabien.chassignol@realites-be.fr

Liste non exhaustive des terrassiers sur le territoire de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

Nom	adresse	CP	ville	n tel	responsable assainissement	portable	mail	Commentaire
BEJEAN TP	25 chemin des cascades	39150	LES PLANCHES EN MONTAGNE		BEJEAN Raphael	06.43.43.03,58	bejean.tp@gmail.com	
BESSON Thibault	2 rue des croix neuves	39300	MONTROND	03 84 51 14 43		06,85,85,62,36	besson.thibault@outlook.com	
BUGADA	59 Rue des Freres Bazinet BP 42	39300	Champagnole	03 84 53 13 53	GODINEAU Jean	06 87 89 21 28	jean@sas-bugada.fr	
CRTP SARL	460 che Rapoutier Dessus	39520	FONCINE LE BAS	03 84 51 59 13	RIGOLET Christophe	06.86.17.75.47	crtp39@orange.fr	
CHABOUD		39460	FONCINE LE HAUT			06 72 15 15 14	contact@chaboud39.fr	Maçonnerie et TP
DOLE JM TP	11 rue Tuilerie	39300	VALEIMPOULIERE S	03 84 51 75 58	DOLE Jean Michel	06 84 60 89 12	jean-michel.dole0899@orange.fr	
DOLE FRERES SARL	Chem des Grandes Pres	39250	MEGES	03 84 51 18 17	DOLE	06,74,57,89,61	dolefrere@wanadoo.fr	
GHINI ROBIN BTP	chemin des Vernets	39300	NEY	06 40 42 82 89	GHINI Robin	06,06,88,88,23	btp.ghini.robin@gmail.com	
GINDRE Bruno BGTp	12 plaine des echaillons	39300	PONT DU NAVOY			06,82,24,58,39	brgindre@orange.fr	
GOULUT Victor	chemin de la Combe	39300	LE PASQUIER			06,77,46,01,40	goulut.victor@gmail.com	Possède une petite caméra
JEANNIN SAS	rue de Forêt de la Joux	39250	CENSEAU	03 84 51 35 30	Emmanuel PASTEUR	06 85 76 54 96	ets-jeannin@wanadoo.fr	
NICO TP	30 route des Croix Neuves	39300	MONTROND	03 84 51 77 83	COQUET Nicolas	06,73,86,68,86	nico39@gmail.com	
PRATI Jean & Fils SARL TP	6 rue des Grand Haies	39300	EQUEVILLON	03 84 52 37 90	PRATI Alain	06.74.41.15.85	tp.pratijean@orange.fr	
ARUSTHUL TP	4 impasse sur le Brulet	39300	SAPOIS	03 84 53 07 50			celine.rusthul@orange.fr	
SARL MASNADA	629 Chemin Grande Poire	39300	SAPOIS	03 84 51 40 64	MASNADA Denis	07.86.05.14.55	dmasnada@hotmail.fr	Possède une petite caméra

Liste non exhaustive des Hydro-Cureurs autour du territoire de la CC-CNUJ

Nom	adresse	CP	ville	n tel	responsable assainissement	portable	mail	Commentaire
HUSSON	34 chemin de l'Épinette	39270	ORGELET	03 84 24 68 72	Husson Alexis	06 74 47 14 88	husson.assainissement@gmail.com	
SARP	Rue de la Lième, Zone Lième	39570	PERRIGNY	03 85 21 09 09			belinda.pollier@veolia-proprete.fr	

Liste non exhaustive des terrassiers autour du territoire de la Communauté de Communes Champagne Nozeroy

Jura

Nom	adresse	CP	ville	n tel	responsable assainissement	portable	mail	Commentaire
BENETRUY	21 route de l'Abergement Les Thésy	39110	LEMUY	03 84 51 42 85	Valentin Cottez	06 43 22 00 26	benetrytp@orange.fr	
BTP Loiget Longchamp	19 rue Combe Gremond	25560	BULLE			06 31 40 74 08	btploigetlongchamp@hotmail.fr	
GOYARD	Z.I Route du Château	39150	NANCHEZ, Chaux des près	03 84 60 40 53	GOYARD Michel	06 85 83 71 51		
RABASA	39 Rue Gerain Pager	39400	MORBIER	03 84 33 05 69			rabasa-tp@wanadoo.fr	
TP FOREST	14 Rue des Tilleuls	39130	MENETRUX EN JOUX		Guidoni	06 83 80 62 25	contact@tpforest.fr	

Liste non exhaustive des Caméras autour du territoire de la CC-CNUJ

Nom	adresse	CP	ville	n tel	responsable assainissement	portable	mail	Commentaire
ADTEC	10 impasse de la Vavrette	01270	TOSSIAT	04 74 14 82 22	PATHOUX Grégory	06 71 58 40 22	gpathoux@adtec-contrôle.com	
CANACAM	546 Le Gravier	39140	RUFFEY-SUR-SEILLE		BICHON Yohann	06 41 17 52 35	canacam.inspection@gmail.com	
LA COMPAGNIE DES DEBOUCHEURS	Rue du Château	01270	COLIGNY	0 800 320 820	LUGINBUHL	06 45 56 00 44	b.luginbuhl@compagnie-deboucheurs.com	
VISIOTUB	31 Rue de Beaumont	39140	NANCE	03 84 48 49 14	Sarran Eddy	06 86 95 79 58	visiotub@wanadoo.fr	

Liste non exhaustive des Entreprises d'entretiens de Microstations

Nom	adresse	CP	ville	n tel	responsable assainissement	portable	mail	microstation
ASSAINEAU SERVICE	19 rue DAME MARIE		GERMONVILLE	03 54 59 73 23		03,54,59,73,23	contact@assaieau.com	Eloy
SAGEAU Franche Comte ASSISTEAUX			ORNANS	06 30 27 31 51	Simon Vernerey	06,30,27,31,51	simon.vernerey@sageau.fr r.com@sageau.fr	toutes types
JURA ASSAINISSEMENT VEOLIA SARP	4 route de Dole	39120	VILLERS ROBERT LE DESCHAUX LYON	0 800 000 160	MANGEL Sacha	08,00,000,160	info@assisteaux.com jura-assainissements@orange.fr	toutes types NDG
ACTIO assainissement		39120	SERGENON	03 86 25 20 40		03,84,70,08,78	contact@actio-assainissement.fr	Graf DELPHIN France

DECLARATION D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cette fiche doit être complétée et retournée auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (3 rue Victor Bérard 39300 Champagnole abenaribi@cc-cnj.fr) pour tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter (lié ou non à un projet d'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux.) Pour les réhabilitations des installations existantes, une déclaration d'urbanisme n'est pas demandée.

Suite à votre déclaration le SPANC vous délivrera une « attestation de conformité du projet ». Cette attestation est à joindre à votre dossier de demande des travaux.

Des pièces complémentaires, à joindre avec cette déclaration d'assainissement, sont à fournir :

- Extrait cadastral permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les captages d'eau destinés à l'alimentation humaine ; le réseau hydrographique local (fossé, réseau pluvial).
- Plan d'implantation donnant les limites du terrain, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, la position des différents éléments de l'installation, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation. Ne pas oublier de donner le sens de la pente du terrain.
- Etude préalable de l'installation réalisée par un bureau d'étude avec définition des systèmes adaptés à la nature du sol du dimensionnement.
- Autorisation en cas des rejets en milieu superficiel ou réseau d'eau pluvial. (ANNEXE 1)

Réservé SPANC	Date de réception :
	N° de réception :

DEMANDEUR	
NOM - Prénoms : _____	
Adresse complète : _____	
Tél : _____	Email : _____
SITUATION DU PROJET :	NATURE DU PROJET :
Commune : _____	<input type="checkbox"/> Construction faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration de travaux
Adresse (n° voie, lieu-dit) : _____	<input type="checkbox"/> Réalisation d'une installation d'assainissement sans autorisation d'urbanisme
_____	<input type="checkbox"/> Modification d'une installation déjà contrôlée Date du dernier contrôle : _____
Références cadastrales du terrain	
Section (s) : _____ N° de parcelle (s) : _____	<input type="checkbox"/> Mises aux normes en cas d'une vente
Lotissement <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

LOCAUX À DESSERVIR	
● Locaux à usage d'habitation : <input type="checkbox"/> Construction neuve <input type="checkbox"/> Construction existante Nombre de logements : _____ Nombre de pièces principales par logement : _____ Nombre d'habitants permanents : _____	● Locaux à autre usage (restaurant, camping, salle des fêtes, etc.) : Nature de ces locaux : _____ Nombre de locaux : _____ Capacité maximale d'accueil / jour/ local : _____ Activité recherchée : _____

TERRAIN RECEPTEUR

Surface totale : _____

Surface disponible pour l'assainissement : _____

Contraintes d'aménagement (arbres, zone non accessible pour pelle mécanique, etc...) : _____

Existe-t-il des **captages d'eau** sur la propriété ou dans le voisinage de l'habitation dans un **rayon de 35 m** ?

OUI NON

(Si oui, les faire apparaître sur les plans joints au projet)

Existe-t-il des **risques d'inondation ou de remontée de la nappe phréatique** sur la propriété ou dans le voisinage de l'habitation ?

OUI NON

(Si oui, obligation de mettre en place une filière étanche ou un tertre d'infiltration)

Perméabilité du sol à 0,50 m de profondeur

Imperméable peu perméable perméable

Nature du sol (argile, sable, roche) – à Préciser : _____

Type de sol à 1.00 m de profondeur :

Terre végétale

argile

sable

roche

Autres - Préciser : _____

Existe-t-il une étude pédologique **sur le terrain étudié** : OUI NON **Si oui joindre l'étude à la déclaration**

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT A REALISER

Conformément à l'arrêté de 7 mars 2012

I/ DISPOSITIFS PAR MILIEUX FILTRANTS TRADITIONNELS

1 - Prétraitement des eaux usées

Fosse toutes eaux : Volume : _____

Dispositifs complémentaires :

Préfiltre ou indicateur de fonctionnement : Volume : _____

Bac à graisses : Volume : _____

→ En cas de **réhabilitation d'une installation existante et si collecte des eaux vannes et eaux ménagères séparées** :

Fosse septique : Volume : _____ Fosse étanche : Volume : _____ Fosse chimique : Volume : _____

Bac à graisses : Volume : _____ Préfiltre indépendant : Volume : _____

2 - Traitement des eaux usées :

→ Mise en place d'un **système d'alimentation séquentielle** (facultatif) avant le dispositif de traitement : Oui Non

Si Oui : Auget basculant/ flottant : Volume : _____ Chasse pendulaire / automatique : Volume : _____

Poste de relevage : Volume _____

- Par le sol naturel

Tranchées d'épandage en sol naturel

Lit d'épandage

Nombre de tranchées : _____

Surface totale réservée à l'épandage : _____

Longueur unitaire des tranchées : _____

Total linéaire des tranchées d'épandage : _____ mètres linéaires

- Par sol reconstitué

Filtre à sable vertical non drainé

Filtre à sable vertical drainé

Filtre à sable horizontal drainé

Tertre d'infiltration drainé

Lit à massif de zéolite drainé

Surface : _____

(Pour les filières drainées, prévoir une évacuation des eaux usées traitées au V / **Evacuation des eaux usées traitées**)

Tertre d'infiltration non drainé

Surface base : _____

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT A REALISER

II/ DISPOSITIFS PAR MILIEUX FILTRANTS – FILTRES COMPACTS

Autres médias filtrants agréés par le Ministère (filtre compact) : (<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>)

Modèle : Constructeur : Capacité en EH :

N° Agrément :

(Prévoir une évacuation des eaux traitées au V/ Evacuation des eaux usées traitées)

III/ DISPOSITIFS MICROSTATIONS

Modèle : Constructeur : Capacité en EH :

N° Agrément :

(Prévoir une évacuation des eaux traitées au V/ Evacuation des eaux usées traitées)

IV/ AUTRES DISPOSITIFS

Toilettes sèches, séparation des urines Oui Non

V/ EVACUATION DES EAUX TRAITEES

- **Infiltration par le sol (préconisé):** Tranchées d'infiltrations : Nombre de tranchées : Longueur de chaque tranchée :

- **Milieu superficiel :** (sous condition d'impossibilité d'infiltration, démontré par une étude de sol, joint à cette déclaration et l'autorisation du rejet du gestionnaire

du milieu récepteur)

Fossé

Réseau pluvial

Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière.)

Aménagements indispensables

- Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation de traitement des eaux usées

- Ventilation impérative et piquée **à l'aval des ouvrages de prétraitement.** (Sauf cas contraire suivant les prescriptions du fabricant)

- Accès libre permanent aux ouvrages (vérification, travaux, entretien ...)

Engagement du pétitionnaire

Le pétitionnaire s'engage :

- A contacter le SPANC afin qu'il émette un avis technique et réglementaire sur la conception et l'implantation de la filière d'assainissement non collectif.
- A réaliser une installation d'assainissement non collectif conformément aux prescriptions techniques réglementaires en vigueur
- A contacter le SPANC lors du début de réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages pour une vérification de la bonne exécution.
- Faire réaliser une étude de sol pédologique préalable si besoin (cas listés page 1 ou sur demande du SPANC)

Tous les renseignements sont certifiés exacts.

Signature du pétitionnaire

À..... Le : ____/____/____20....

ANNEXE 1

AUTORISATION DE REJETS DES EAUX TRAITEES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF de 21 à 199 EH

Cette fiche doit être joint à votre déclaration de projet d'assainissement non collectif adressé au Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) de la communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (3 rue Victor Bérard 39300 Champagnole) pour tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter, lié ou pas à un projet d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux.)

**Réservé
SPANC**

Date de réception :

N° de réception :

N° VISIO :

DEMANDEUR

NOM - Prénoms :

Adresse complète du demandeur :

Tél : _____ Email : _____

SITUATION DU PROJET :

Commune : _____

Adresse (n° voie, lieu-dit) :

Références cadastrales du terrain

Section (s) , N° de parcelle (s) : _____

Estimation du volume d'eau traitées rejetées / jours : _____ litres

N° PC :

DESCRIPTION DU PROJET

- Filtre à sable vertical drainé
- Filtre à sable horizontal drainé
- Tertre d'infiltration drainé
- Lit à massif de zéolite drainé
- Autres médias filtrants agréés par le Ministère (filtre compact)
- Autres filières agréés par le Ministère (Microstation)

EVACUATION DES EAUX TRAITEES

- Milieu superficiel :

- Fossé
- Réseau pluvial
- Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière, nom du cours d'eau) _____

Les rejets doivent respecter les prescriptions techniques et les normes réglementaires du l'arrêté du 21 juillet 2015.

MILIEU RECEPTEUR

- Infiltration par le sol (si manque d'exutoire): Tranchées d'infiltrations : Nombre de tranchées : Longueur de chaque tranchée :

- Milieu superficiel :

Fossé Réseau pluvial Réseau hydrographique superficiel (ruisseau,

Joindre l'étude à la déclaration

GESTIONNAIRE DU MILIEU RECEPTEUR

- Commune, Mairie de
- Privé.....Nom du propriétaire.....
- DDT Police de l'Eau
- Autres à préciser :

Autorisation du Maire ou du gestionnaire du réseau, fossé ou du cours d'eau

Je, sous signéeMaire de la commune de, gestionnaire du

Réseau d'eau pluviale

Ruisseau de

Autorise M à rejeter ses eaux traitées dans le cadre de son projet d'assainissement individuel. Ce rejet se fera à l'endroit (joint plan)et est susceptible d'être contrôlé et prélevé au frais du propriétaire. En cas de mauvais résultat, une pénalité peut être mise en place.

Signature

À..... Le : ___/___/___

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONTROLE

A retourner à la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
3 rue Victor Bérard 39300 CHAMPAGNOLE 03.84.52.12.87 abenaribi@cc-cnj.fr

Je sous signé Mme/Mdemande un contrôle diagnostique de l'installation d'assainissement non collectif de la propriété désignée ci-dessous, dans le cadre de :

- contrôle d'achèvement des travaux de l'installation neuve ou réhabilitée – 70 € TTC
- contrôle de diagnostic de l'existant – 90 € TTC
- contrôle de diagnostic dans le cadre d'une transaction immobilière – 140 € TTC
- contrôle de bon fonctionnement de l'existant – 120 € ou 15 € TTC/ an /obligatoire tous les 8 ans

Remarque : en cas de non-conformité les tarifs peuvent être majorés conformément au règlement de service public d'assainissement non collectif.

Demandeur

Nom, Prénom :

Adresse :

N° tel, Email : Important afin de
pouvoir vous contacter

Propriétaire (si différent du demandeur)

Nom, Prénom :

Adresse :

N tel, Email :

Notaire ou agence immobilière (en cas de vente) / Entreprise de terrassement (construction)

Nom :

Adresse :

N tel, Email :

Adresse du bien immobilier à contrôler

N°, Rue :

CP, commune :

Cadastre :

Date de la dernière visite

[N° de VISIO si connu] à remplir par la Communauté de Communes

Date de la visite

Merci de nous appeler (N° en haut de page) pour fixer un RDV ou de nous proposer vos disponibilités par mail (jour de semaine entre 9h et 16h)

A la réception de la demande, **la Communauté de Communes vous confirmera la demande sous 15 jours ouvrables.**

- La présence du propriétaire ou son représentant est obligatoire au moment de l'intervention du SPANC.
- Les ouvrages doivent être accessibles pour le contrôle.
- Tous les documents concernant l'installation (plans, prescriptions, photos, factures d'installation et justificatifs de vidange) sont à présenter au technicien le jour de la visite.
- **Un rapport vous sera fourni après la visite sous 15 jours ouvrables.**

Leà

Signature

FICHE DECLARATIVE

Cette fiche est à remplir au mieux et à retourner avec le formulaire de demande de contrôle.

Caractéristique de l'immeuble :

Type de résidence : Principale Secondaire Occupation : mois / an
Logement : Maison individuelle Logement collectif Autre (à préciser)

Nombre de logements :

Nombre de pièces principales :

(Sont comprises dans les pièces principales les chambres, bureau + salon, salle à manger)

Nombre d'habitants :

Puits alimentation en eau :

Présence d'un puits sur la parcelle ou à proximité : OUI NON

Servant à l'alimentation d'eau : OUI NON

Est-il déclaré à la Mairie ? : OUI NON

Consommation d'eau annuelle :m³

Superficie du terrain :m²

Présence d'une nappe : OUI NON TEMPORAIRE

Terrain inondable : OUI NON

Contraintes particulières :

.....
.....

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION :

Date de construction de l'immeuble.....

Date de pose de l'installation ANC.....

Etude de sol/étude de filière : OUI NON

Etude réalisée par :

Eaux usées raccordées :

Eaux ménagères OUI NON

Eaux vannes OUI NON

Eaux Pluviales OUI NON

Descriptif de l'installation (oui/non) :

Fosse septique

Fosse toutes eaux

Epandage

Filtre compact :.....

Microstation

Ventilation

Destination des eaux pluviales :

Entretien :

Date de la dernière vidange :

Fait par un vidangeur agréé : OUI NON

Justificatif de vidange : OUI NON

Regards : Les regards doivent être accessibles, dégagés et facilement manipulables. En cas de plaque lourde, celle-ci doit être enlevée avant la visite du technicien.

Demandeur :

Nom : Prénom.....
Rue
CP..... Commune.....
Numéro téléphone :
Adresse mail

Propriétaire (si différent du demandeur)

Nom : Prénom.....
Adresse du propriétaire :
Rue
CP..... Commune.....
Numéro téléphone :

Installation :

Adresse de l'installation :
Rue
CP..... Commune.....
N° Cadastre :.....
Fosse septique Fosse toutes eaux Microstation
Volume à vidangerm³
Date de la dernière vidange :
Distance depuis route jusqu'à la fossem

La fosse doit être accessible le jour de la vidange. S'il est nécessaire de rechercher la fosse, merci de nous contacter préalablement à la vidange.

Date préférentielle choisie dans le tableau des tournées (figurant au verso) ou la date de vidange urgente : (Cette date vous sera confirmée).

Type d'intervention :

VIDANGE PRÉVENTIVE VIDANGE URGENTE
VIDANGE AVANT RACCORDEMENT AU RESEAU COLLECTIF

Facturation :

La facturation de ce service est adressée au propriétaire de l'installation.

Je, soussignée, M/Mme déclare être propriétaire de l'installation ou représenter le propriétaire de l'installation (obligation de fournir une attestation) et demande l'adhésion au service de vidange du SPANC de la communauté de Communes à l'adresse ci-dessus.

Fait àle

.....
Signature

Pour plus d'information, contactez notre technicienne au 03.84.52.12.87 abenarini@cc-cnj.fr

INFORMATION SUR LES TARIFS 2024

• Les vidanges préventives

Par cuve /fosse ou bac dégraisseur

En cas de groupement de plusieurs fosses sur la commune

Pour les fosses des maisons individuelles :

- jusqu'à 3000 litres : forfait de **156 € TTC**
- de 3500 à 5000 litres : forfait de **182 € TTC**
- supérieures à 5000 litres : facturation au coût réel

Pour les autres cas (Microstations, avant branchements sur le collectif, ...) :

- jusqu'à 3000 litres : forfait de **156 € TTC**
- 3500 à 5000 litres : forfait de **182 € TTC**
- supérieures à 5000 litres : facturation au coût réel

Ce forfait est payable en une seule fois à réception du titre de recettes.

• Les vidanges urgentes

Intervention dans les 24h-48h.

Pour ces prestations, un tarif spécifique est mis en place :

Fosse /litres	Prix € TTC
1000/1500	230
2000/2500	266
3000	298
4000	348
5000	400
Supérieurs à 5000 litres	facturation au coût réel

Planning prévisionnel pour 2024 :

N° de Tournée	Jour	Dates	Secteur de Communes
1	Mardi	05-mars	Le Pasquier / Ardon / Vannoz
2	Mardi	19-mars	Andelot en Montagne / Supt / Chapois
3	Mardi	02-avr	Sapois / Sirod / Lent / Equevillon
4	Mardi	16-avr	Montrond / Valempoulières
5	Mardi	14-mai	Les Nans / Onglières / Nozeroy
6	Mardi	28-mai	Foncine le Haut / Foncine le Bas
7	Mardi	11-juin	Mignovillard / Esserval Tartre
8	Mardi	25-juin	Marigny / Mont sur Monnet
9	Mardi	09-juil	Cerniebaud / Arsure / Gillois
10	Mardi	23-juil	Crottenay / Pont du Navoy / Monnet la Ville
11	Mardi	06-août	Le Franois / Chatelneuf / Le Vaudioux
12	Mardi	20-août	Le Larderet / Moutoux / Le Latet
13	Mardi	03-sept	Crans / Syam / Les Planches en Montagne
14	Mardi	17-sept	Doye / Conte / Charency
15	Mardi	01-oct	Saffloz / Loulle / Ney
16	Mardi	15-oct	Longcochon / Billecul / La Latette
17	Mardi	29-oct	Entre deux Monts / Chaux des Crottenay
18	Mardi	13-nov	Plenise / Cuvier / Censeau